

Téléphone 077 406 73 50

CCP 10-11166-3

Courrier Case postale 33, 1020 Renens 2

Date 12 novembre 2012

Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Recommandée
Municipalité de Renens
Rue de Lausanne 33
1020 Renens

**Aménagement routier de la place de la Gare
Avis d'enquête du 12 septembre au 11 octobre 2012**

Notre opposition

Madame la Syndique,
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous confirmons avoir rencontré, le 7 oct et à sa demande, M. Pascal Grütter, Chef de projet, en présence également de MM. Jemelin et Baechler des tl, ainsi que d'une représentante de l'administration communale de Chavannes (dont nous n'avons malheureusement pas retenu le nom). Nous l'en remercions vivement.

Nous avons pris connaissance des arguments invoqués par le Chef de projet pour justifier « l'éclatement » de l'interface BUS au sud de la gare. Et aussi pour expliquer la priorité qui a été accordée à l'aspect urbanistique de la place, un peu au détriment de sa fonction d'interface rail-route.

C'est un choix, sur lequel il n'est, selon ses dires, plus possible de revenir en arrière. Vous comprendrez que, en tant que porte-parole des usagers des tp, nous le regrettons et aussi que nous estimons qu'une place devant une gare d'une telle importance devrait en priorité optimiser les conditions du transfert modal, ce qui pourrait par ailleurs être tout à fait compatible avec la qualité urbanistique de l'aménagement (un bon exemple est la place de la gare à Winterthur).

Nous ne voulons toutefois pas nous engager dans une procédure juridique pour autant.

Aussi avons-nous l'avantage de vous informer que notre comité a décidé de transformer, par la présente, notre opposition en observation. Nous admettons néanmoins que notre observation sera portée à la connaissance du Conseil communal, afin qu'il puisse analyser l'argumentation de la citrap-vaud sur l'optimisation des interfaces tp en général, et en particulier dans le cadre de ce projet, avant de statuer sur les réponses de la Municipalité aux oppositions et observations.

Veillez agréer, Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Pour le comité :

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

Nicholas Helke
Decoppet

Maurice

ps : nous avons eu le plaisir de découvrir, au « Marché du SDOL » samedi dernier, le plan « Interface tp – phase projet définitif du 18.04.2012 », qui nous conforte dans notre appréciation :

– ne serait-il pas possible de déplacer les 5 places de stationnement de taxi et les 2 fois 9 places RM, ceci afin de permettre de rapprocher l'arrêt du bus 33 de celui des lignes 25, 31 et 32 ?